APPEL D’OFFRE

Exécution des travaux de réhabilitation de périmètre irrigués dans le département du Sud répartis en cinq (5) lots

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

Portée : |
Avis n° : MARNDR/PARSA/T/AON-28/25
Date de parution : 14/11/2025 | **Date de clotûre :** 04/12/2025

| **Domaine d'activité :** Travaux

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

DESCRIPTION

République d’Haïti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR)

Projet d’Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire (PARSA)

Accords de Don no IDA-D9830 et IDA-E1570

Appel d’Offres National : MARNDR/PARSA/T/AON-28/25

AVIS D’APPEL D’OFFRES (AAO)

EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE PERIMETRES IRRIGUES DU SUD REPARTIS EN CINQ (5) LOTS

Émis le : 13 novembre 2025

1. La République d'Haïti a obtenu un prêt de la Banque Mondiale pour financer le coût du *Projet d'Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire (PARSA)* et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché[1] *Exécution des travaux de réhabilitation de périmètre irrigués dans le département du Sud répartis en cinq (5) lots*

- *lot 1 : Réhabilitation du périmètre de Bocco et construction de bureau de Gestion pour les associations des irrigants dans la commune des Anglais ;*
- *lot 2 : Réhabilitation du périmètre de de Warf Massey dans la commune des Cayes;*
- *lot 3 : Réhabilitation du périmètre de Dory et construction de bureau de Gestion pour les associations des irrigants dans la commune de Cavaillon ;*
- *lot 4 : Réhabilitation du périmètre de Tibarra et construction de bureau de Gestion pour les associations des irrigants dans la commune de Saint-Louis du Sud ;*
- *lot 5 : Réhabilitation du périmètre de Passe bois d'Orme et construction de bureau de Gestion pour les associations des irrigants dans la commune d'Aquin.*

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un, plusieurs, ou la totalité des cinq (5) lots. Ils devront soumettre des offres distinctes pour chaque lot. L'attribution sera préférentiellement limitée à un maximum de deux (2) lots par soumissionnaire. Toutefois, si certains lots ne sont pas attribués, des lots additionnels pourront être attribués, sous réserve de la qualification du soumissionnaire pour chacun des lots supplémentaires concernés

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement invite, par la présente, les Soumissionnaires éligibles à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation de l'exécution des travaux de réhabilitation de périmètres irrigués dans le département du Sud et construction de bureau pour les associations des irrigants.

1. La passation des marchés sera conduite par mise en concurrence internationale par Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteur de FPI » *septième édition, septembre 2025* » disponible sur www.worldbank.org/procure et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) :*40%*. et pour le coût de l'Offre : *60%*.

5. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de L'Unité de Passation des Marchés de la Banque Mondiale du MARNDR, à l'adresse **passationmarche.bm@agriculture.gouv.ht**et examiner le Dossier d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables de 9h am à 3h 00 pm à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retirer gratuitement par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres sera transmis *par courrier électronique.*

7. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 4 décembre 2025, à midi (12 : 00 p.m.). La soumission des offres par voie électronique sera permise. Toute Soumission reçue en retard sera écartée.

8. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une ***Déclaration de Garantie d'Offre***.

9. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Adresse électronique : ***passationmarche.bm@agriculture.gouv.ht***

Téléphone : **(509) 4701 2605**

Vernet JOSEPH

Ministre